



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/42
9 novembre 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-deuxième réunion
Ouagadougou, 6-8 décembre 2000

**ÉBAUCHE DU RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF
À LA DOUZIÈME RÉUNION DES PARTIES**

Introduction

1. Aux termes de son mandat (UNEP/OzL.Pro.9/12, Annexe V), le Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal doit faire rapport annuellement à la Réunion des Parties. Le présent rapport qui couvre les activités entreprises par le Comité exécutif depuis la onzième Réunion des Parties, donne suite à cette exigence. Il comprend une annexe (Annexe I), établie conformément à la décision X/31, qui met à jour les renseignements sur les activités du Comité exécutif visant à renforcer le mécanisme de financement.

2. Durant la période de compte-rendu, le Comité exécutif a tenu sa trentième réunion à Montréal du 29 au 31 mars 2000, sa trente-et-unième réunion à Genève, en Suisse, du 5 au 7 juillet 2000 et sa trente-deuxième réunion à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 3 au 5 décembre 2000. Les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/41, UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/61 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/-- contiennent les rapports du Comité exécutif.

3. Conformément à la décision XI/9 de la onzième Réunion des Parties, ont participé aux réunions du Comité exécutif les pays ci-après, représentant les Parties non visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole de Montréal : Allemagne (vice-président), Australie, États-Unis d'Amérique, Japon, Pays-Bas, Slovaquie, Suède ainsi que les pays ci-après, représentant les Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 : Bahamas, Brésil, Chine, Inde (président), Ouganda, République dominicaine et Tunisie. Les réunions étaient présidées par M. Vishwanath Anand (Inde), et M. Heinrich Wilhelm Kraus (Allemagne) en qualité de vice-président.

4. M. Omar E. El-Arini, Chef du Secrétariat, remplissait les fonctions de Secrétaire des réunions.

A. Questions de procédure

Sous-comité sur l'examen des projets

5. Durant la période de compte-rendu, le Sous-comité sur l'examen des projets, composé des représentants de l'Allemagne, du Brésil, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Japon, de la Slovaquie et de la Tunisie (président), s'est réuni immédiatement avant les réunions du Comité exécutif. Les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/20, UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/21 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/21 contiennent les rapports du Sous-comité.

Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances

6. Le sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, composé des représentants de l'Australie, des Bahamas (président), de la Chine, de l'Ouganda, des Pays-Bas, de la République dominicaine et de la Suède, s'est réuni immédiatement avant les réunions du Comité exécutif. Les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/4, UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/4 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/3 contiennent les rapports du Sous-comité.

Sous-groupe du secteur de la production

7. Le Sous-groupe du secteur de la production, réinstitué par la décision 30/3 du Comité exécutif et composé des représentants de l'Allemagne, de l'Australie (président), du Brésil, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde et de la République dominicaine, s'est réuni plusieurs fois en 2000. Les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/38, UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/56 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/39 contiennent les rapports du Sous-groupe.

B. Questions financières

État des contributions et décaissements

8. Au 31 octobre 2000, le montant total des revenus du Fonds multilatéral, incluant les intérêts et revenus divers, s'élevait à 1 155 642 425 \$US. Les décaissements effectués sur ces fonds représentaient 1 055 433 547 \$US, ce qui laisse un solde de 23 382 601 \$US. Le taux annuel de paiement des contributions par rapport aux montants promis se présente comme suit:

Année	Montants promis \$ US	Montants versés \$ US	Arriérés de contributions \$ US
1991	53 308 224	46 830 898	6 477 326
1992	72 797 293	63 544 667	9 252 626
1993	108 923 724	99 983 574	8 940 150
1994	142 630 330	130 925 645	11 704 685
1995	142 404 091	130 699 406	11 704 685
1996	147 905 193	126 373 296	21 541 897
1997	157 144 159	130 432 891	26 711 268
1998	157 545 040	129 552 340	27 992 700
1999	157 897 921	127 020 546	30 877 375
TOTAL (1991-1999)	1 287 122 642	1 063 705 172	223 417 470
2000 (jusqu'à date)	146 666 667	72 342 189]	74 342 478

Arriérés de contributions

9. Au 31 octobre 2000, les arriérés pour la période 1991-1999 s'élevaient à 149 092 992 \$US. 59 742 138 \$ US de ce montant est attribuable aux pays non-CEIT. Les contributions non versées pour l'exercice 2000 totalisaient 74 324 478 \$US.

Contributions bilatérales

10. Durant la période examinée, le Comité exécutif a approuvé des demandes visant à créditer un montant total de 1 765 743 \$ US à titre d'assistance bilatérale. Ceci porte à 40 715 464 \$ US la valeur totale des activités de coopération bilatérale, soit environ 3,6 % des fonds approuvés. Les projets bilatéraux approuvés comprennent des ateliers de formation, la préparation de projets, des projets de démonstration et d'investissement [et le développement de stratégies pour le sous-secteur de l'entretien des équipements de réfrigération].

Questions liées aux contributions

11. A sa trente-et-unième réunion, le Comité exécutif a décidé de demander au Trésorier de présenter, à sa trente-deuxième réunion, un rapport sur l'état de la mise en œuvre du mécanisme de taux de change fixe, mentionné au paragraphe 6 de la Décision XI/6 des Parties. Le Comité exécutif a décidé de confier, à l'avenir, l'examen des questions liées aux contributions au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (décision 31/1).

C. Planification stratégique et gestion des ressources

Planification stratégique du Fonds multilatéral pour 2000-2002

12. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a examiné le rapport sur la planification stratégique, préparé par le Secrétariat (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/35). Il avait demandé aux agences d'exécution participant aux activités de renforcement des institutions dans les pays visés à l'article 5 qui ne sont pas en mesure d'appliquer le gel des CFC, ni le gel des halons et du bromure de méthyle prévu pour 2002, de prendre contact avec les centres nationaux de l'ozone

des pays concernés afin de déterminer les activités à entreprendre pour assurer la conformité aux prescriptions (décision 30/57).

13. Avant sa trente-et-unième réunion, le Comité exécutif a décidé de tenir une réunion informelle de planification stratégique. Au cours de cette réunion, le Secrétariat a présenté une analyse des perspectives de conformité dans les pays visés à l'article 5, avec des mesures de contrôle jusqu'en 2005, et il a proposé un système unifié de déclaration des données. A sa trente-et-unième réunion, le Comité a examiné, entre autres, le rapport du Secrétariat qui donne suite à la décision 30/57 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/55) et qui regroupe les observations des membres du Comité exécutif sur la planification stratégique. Le Comité a décidé de poursuivre ses discussions sur la planification stratégique lors d'une autre réunion informelle qui aura lieu immédiatement avant la trente-deuxième Réunion (décision 31/46).

Plan d'activités du Fonds multilatéral pour 2000

14. Le plan d'activités global du Fonds multilatéral comprend les plans d'activités des quatre agences d'exécution et ceux des pays non visés à l'article 5 qui ont des programmes de coopération bilatérale. Conformément à la Décision XI/7 de la onzième Réunion des Parties sur le réapprovisionnement du Fonds multilatéral, l'allocation des ressources pour le plan d'activités global du Fonds multilatéral en 2000 repose sur un budget de 158,57 millions \$US, pour éliminer 29 542 tonnes ODP de substances appauvrissant la couche d'ozone dans les années à venir. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a pris note du plan d'activités global du Fonds multilatéral pour 2000 et approuvé les plans d'activités des agences d'exécution pour 2000. Le Comité a approuvé, pour l'an 2000, un montant de 148,8 millions \$US comme cible des décaissements aux entreprises bénéficiaires de fonds déjà autorisés et il a adopté une cible d'élimination de 23 225 tonnes ODP pour cette même année. Le Comité a également approuvé les plans d'activités individuels des agences d'exécution pour 2000, d'après les montants cibles inclus dans le plan d'activités global.

15. A cette même réunion, le Comité exécutif a décidé que les pays qui n'ont pas ratifié l'amendement de Londres au Protocole de Montréal pourraient demeurer inclus dans le plan d'activités global et que le Secrétariat devrait écrire aux Parties concernées pour leur demander de procéder rapidement à la ratification (décision 30/13).

D. Réalisations du Fonds

Élimination totale d'ODS

16. Jusqu'à la fin de 1999, la mise en œuvre de projets appuyés par le Fonds multilatéral a eu pour résultats l'élimination de 120 363 tonnes ODP d'ODS (substances qui appauvrissent la couche d'ozone), selon la répartition sectorielle suivante:

Secteurs	Tonnes ODP éliminées
Aérosols	20 988
Mousses	23 067
Fumigènes (bromure de méthyle)	-
Halons:	
Production et consommation	44 482
Secteurs multiples	36
Agent de transformation	-
Production (CFC)	6 698
Réfrigération	23 386
Solvants	1 302
Stérilisants	-
Expansion du tabac	404
Total:	120 363

Répartition régionale

17. Depuis 1991, 1 417 activités ont été approuvées pour la région Asie et Pacifique, 826 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 563 pour l'Afrique et 125 pour l'Europe. Par ailleurs, 204 activités mondiales ont été approuvées depuis l'institution du Fonds.

Financement et décaissements

18. Depuis 1991, le Comité exécutif a approuvé un montant total de 919 419 589 \$US (excluant les frais d'administration des agences) pour l'élimination des ODS et la mise en œuvre des projets d'investissement continus et de tous les autres projets et activités ne portant pas sur des investissements. Le tableau ci-après indique la ventilation des fonds autorisés entre les montants approuvés et décaissés par les agences d'exécution et les agences bilatérales:

Agence	\$US approuvés (1)	\$US décaissés (2)
BIRD	387 439 781	230 164 426
PNUD	257 129 447	156 842 702
PNUE	39 895 679	27 141 214
ONUDI	195 836 662	121 105 109
Bilatérales	39 118 020	19 265 011
Total	919 419 588	554 518 460

(1) En date de novembre 2000, frais d'agence inclus.

(2) A la fin de 1999, frais d'agence exclus.

Approbations en 2000

19. Durant la période examinée, le Comité exécutif a approuvé un total de 287 projets et activités additionnels, visant l'élimination de 4 028 tonnes ODP dans la production et la consommation de substances réglementées. Il a affecté un montant de 75 625 926 \$US à leur mise en œuvre.

Projets d'investissement

20. Sur l'ensemble des fonds autorisés pour la période examinée, le Comité exécutif a alloué 67 505 291 \$US (coûts d'appui des agences inclus) pour la mise en œuvre de 113 projets d'investissement et de démonstration et une somme de 3 781 430 US\$ pour la préparation des projets. La mise en œuvre de ces projets entraînera l'élimination d'une quantité estimative de 4 028 tonnes ODP dans la consommation et la production de substances appauvrissant la couche d'ozone. Les données sont ventilées par secteur comme suit:

Secteur	\$ US		Tonnes ODP à éliminer
	Mise en œuvre	Préparation de projet	
Aérosols	344 510	161 590	74
Mousses	15 637 838	1 518 720	2 301
Fumigènes (bromure de méthyle)	5 335 580	320 196	497
Halons: Production et consommation		94 964	
Agent de transformation		113 000	
Production (CFC)	26 050 000	45 200	
Réfrigération	12 200 975	1 333 400	1 131
Solvants	7 936 388	194 360	24,9
Stérilisants			
Expansion du tabac			
Total	67 505 291	3 781 430	4 028

Initiatives d'élimination sectorielle

Élimination du secteur de production des CFC en Chine

21. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a décidé d'approuver le plan annuel du secteur de production des CFC en Chine pour 2000, avec un taux de financement de 13 millions \$ US, plus 1,7 million \$ US pour les coûts d'appui (décision 30/50). Il s'agit de la seconde phase de l'entente pour le secteur de production des CFC en Chine qui prévoit une réduction de 4 931 tonnes ODP en 2000, pour arriver à une élimination complète en 2010.

Élimination graduelle du secteur de production des CFC en Inde

22. A sa trente-et-unième réunion, le Comité exécutif a approuvé un montant de 11 millions \$ US, plus 880 000 \$US au titre des coûts de soutien, pour la mise en œuvre du programme annuel qui prévoit une réduction de 1 882 tonnes ODP dans la production de CFC en 2000. Il s'agit de la première phase de l'entente pour le secteur de la production en Inde qui doit aboutir à l'élimination complète en 2010.

Secteurs de production en Argentine (CFC), Chine (CTC et TCA) et RPD de Corée (CTC)

23. Durant la période examinée, le Comité exécutif a autorisé le Secrétariat du Fonds à commander des vérifications techniques pour le secteur de production des CFC en Argentine (décision 30/60), pour les entreprises productrices de tétrachlorure de carbone (CTC) et de trichloroéthane (TCA) en Chine et pour les entreprises productrices de CFC en République populaire démocratique de Corée (décision 31/47). Après avoir pris connaissance du rapport sur la vérification technique de la production de CFC en Argentine à sa trente-et-unième réunion, le Comité exécutif a demandé à la Banque mondiale d'élaborer un projet d'entente présentant les différentes options pour l'élimination du secteur de production des CFC dans ce pays.

Stratégie d'élimination du secteur des solvants en Chine

24. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a approuvé l'entente du 29 mars 2000 sur l'élimination des ODS (CFC-113, TCA et CTC) dans le secteur des solvants en Chine (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/41, Annexe IV). Cette entente donne une approbation de principe pour un financement total de 52 millions \$ US sur 10 ans, de 2000 à 2010, pour l'élimination de 4 031 tonnes ODP de CFC-113, de TCA et de CTC qui sont utilisés comme solvants de nettoyage dans ce pays. Le Comité exécutif a autorisé un premier versement annuel de 7 425 000 \$ US (incluant 10% pour les coûts de soutien de l'agence). A partir de 2003, la date et le montant des versements seront liés au respect des limites de consommation prévues. L'utilisation du solvant au CTC cessera en 2004 et celle du CFC-113 en 2006.

Plan d'élimination du secteur du tabac en Chine

25. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a donné son approbation de principe pour un montant de 11 millions de US, destiné à la mise en œuvre d'un plan sectoriel pour éliminer l'utilisation de 1 090 tonnes ODP de CFC-11 dans la fabrication du tabac expansé en Chine, d'ici 2007. [A sa trente-deuxième réunion, le Comité a approuvé une entente conclue avec le Gouvernement de la Chine sur les modalités de décaissement, les exigences de rendement et les procédures de surveillance du plan sectoriel et il a autorisé un premier versement annuel de 2 millions \$ US, incluant un pourcentage de 9% pour les coûts de soutien de l'agence, en vue d'éliminer 90 tonnes ODP de CFC-11 dans ce secteur en 2001].

Bromure de méthyle

26. Durant la période examinée, 4 projets d'investissement ont été approuvés dans 4 pays. Le montant total du financement alloué aux projets d'investissement est actuellement de 5 335 580 millions \$ US et la quantité totale de bromure de méthyle à éliminer est de 497 tonnes.

Plans de gestion des frigorigènes (PGF)

27. Durant la période examinée, 7 PGF ont été approuvés, pour une valeur totale de 1 140 716 \$ US, portant à 144 le nombre total de projets approuvés dans 58 pays. Tous les projets approuvés durant cette période comportaient des éléments similaires: formation de techniciens, formation d'agents de douane, mise en œuvre d'un projet de récupération et de recyclage et soutien institutionnel additionnel pour l'élaboration de législation. Les projets ont

été approuvés à la condition qu'aucun fonds ne serait déboursé pour la récupération et le recyclage tant que les règlements et la législation requis ne seraient pas mis en place pour contrôler les importations.

Activités ne portant pas sur des investissements

Programmes de pays et mises à jour de ces programmes

28. Durant la période examinée, le Comité exécutif a approuvé 5 nouveaux programmes de pays. Ceci porte à 107 le nombre total de programmes de pays approuvés, couvrant une production estimative de 70 000 tonnes ODP de CFC et de halons et une consommation de 155 000 tonnes ODP de substances réglementées. Le Comité a également pris note d'une mise à jour du programme de pays, présentée par le Gouvernement de la Chine et a encouragé le PNUD et le Gouvernement de la Chine à réviser les données.

Renforcement des institutions

29. Durant la période examinée, la somme de 1 591 485 \$ US a été approuvée pour le lancement de projets de renforcement des institutions dans un nouveau pays visé à l'article 5 et pour la prorogation de 15 projets existants. La valeur totale des projets de renforcement des institutions approuvés par le Comité dans 105 pays visés à l'article 5 s'élève à 26 935 445 \$ US.

Assistance technique et formation

30. Durant la période examinée 27 projets d'assistance technique, d'un coût total de 1 980 450 \$ US, ont été approuvés pour le stockage des halons, des campagnes de sensibilisation, la préparation du renforcement dans le secteur de l'entretien en réfrigération, l'amélioration des communications sur le bromure de méthyle, l'aide dans l'élaboration de politiques et l'échange d'informations. Depuis la création du Fonds multilatéral, le nombre total de projets et d'activités d'assistance technique approuvés représente un coût total de 73 779 700 \$ US. Les activités englobent des ateliers, des campagnes de sensibilisation, des programmes de formation, l'élaboration de stratégies d'élimination sectorielle et la préparation de projets. Ce total comprend 5 programmes de formation aux niveaux national, régional ou mondial, d'une valeur de 405 670 \$US. A la fin de 1999, 106 programmes nationaux de formation, ateliers régionaux et activités mondiales de formation avaient été réalisés.

Affectations aux agences d'exécution

31. Durant la période examinée, le Comité exécutif a approuvé les fonds ci-après pour les agences d'exécution et les agences bilatérales, incluant le cas échéant les coûts de soutien, pour la réalisation de projets d'investissement ainsi que de projets et d'activités ne portant pas sur des investissements:

Agence	\$ US
BIRD	34 074 474
PNUD	22 050 202
PNUE	2 291 577
ONUDI	14 927 913
Bilatérales	2 281 760
TOTAL:	75 625 926

E. Surveillance et évaluation

Élimination des ODS dans les pays visés à l'article 5

32. Le Comité exécutif a examiné le rapport de 1999 sur l'état de l'élimination des ODS dans les pays visés à l'article 5 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/10) qui regroupe les données sur la consommation d'ODS, transmises au Secrétariat de l'Ozone par les pays visés à l'article 5, ainsi que les données sur la consommation dans le secteur des ODS et les progrès réalisés pour leur élimination avec l'aide du Fonds multilatéral, d'après les rapports transmis au Secrétariat du Fonds par les pays visés à l'article 5. Pour compléter ce rapport, le Secrétariat du Fonds a préparé, à partir des données consolidées sur la consommation, une analyse estimative du respect par les pays visés à l'article 5 de leurs obligations selon le Protocole de Montréal, d'ici 2005. Le Secrétariat du Fonds a développé un programme informatique unifié qui facilitera la tâche des pays pour communiquer leurs données de consommation, exigées par l'article 7 du Protocole de Montréal, et leurs données sectorielles, destinées au Comité exécutif. L'analyse estimative sur le respect du Protocole et le programme de cueillette des données ont été présentés à une réunion informelle de planification stratégique qui s'est tenue immédiatement avant la trente-et-unième réunion du Comité exécutif ainsi qu'à la douzième réunion du Comité d'application.

33. Le Comité exécutif a constaté des divergences entre les deux séries de données pour de nombreux pays et il a demandé aux agences d'exécution de concilier les données du secteur de consommation, transmises au Secrétariat du Fonds, et les données transmises au Secrétariat de l'Ozone. Le Comité a insisté auprès des centres nationaux de l'ozone pour qu'ils fournissent une ventilation des données entre entretien et fabrication, dans le secteur de la réfrigération, et il a demandé au Secrétariat du Fonds d'inclure une analyse additionnelle dans ses futures mises à jour annuelles des rapports sur l'état de l'élimination des ODS. Le Comité a également demandé au Secrétariat du Fonds d'assurer une coordination entre les pays visés à l'article 5 et les responsables de la préparation et de la réception des données pour promouvoir l'exactitude, la comparabilité et l'efficacité de la cueillette de données (décision 31/12).

Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités pour 1999

34. A sa trente-et-unième réunion, le Comité exécutif a demandé aux membres et aux agences d'exécution de transmettre au Secrétariat, dans un délai de 60 jours, leurs avis sur un certain nombre d'éléments applicables à l'évaluation de la performance des agences dans la réalisation des objectifs de leurs plans d'activités et il a demandé au Secrétariat de préparer un rapport à partir des commentaires reçus. Le Comité a aussi demandé aux agences d'exécution de faire rapport sur tous les indicateurs exigés par les décisions du Comité exécutif (décision 31/11).

Rapports d'étape

35. A sa trente-et-unième réunion, le Comité exécutif a pris note du rapport d'étape sur la coopération bilatérale (décision 31/5), des rapports d'étape sur les activités des agences d'exécution (décisions 31/6 à 31/10) et du rapport d'étape global sur les activités, préparé par le Secrétariat. Il a demandé au Secrétariat de consulter les agences d'exécution sur la possibilité d'arrêter les comptes de préparation de projets sur une base annuelle ou bisannuelle et de lui remettre un rapport concis sur cette question lors de sa trente-deuxième réunion (décision 31/4).

Retards dans la mise en œuvre des projets

36. Le Comité exécutif a pris note de l'annulation, d'un commun accord entre les gouvernements et les agences d'exécution, d'un certain nombre de projets dont la mise en œuvre souffrait de retards et du remboursement au Fonds des soldes restants pour reprogrammation. Quant aux projets retardés qui n'ont pas été annulés d'un commun accord, le Comité exécutif a décidé de ne pas les annuler mais de continuer à les soumettre à une surveillance étroite. Dans d'autres cas, le Comité a demandé à l'agence d'exécution concernée de poursuivre et de lui faire rapport. Dans un pays, plusieurs projets avaient connu des retards de mise en œuvre et la révision proposée pour les dates d'achèvement des autres projets étant jugée inacceptable, le Comité a demandé au Secrétariat d'envoyer une lettre au Gouvernement concerné (décision 31/3).

Projets achevés avec des soldes

37. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a demandé au Secrétariat de travailler avec les agences d'exécution pour préciser davantage les soldes non engagés et les obligations non liquidées correspondant à ces projets et fournir au Fonds une date de remboursement de ces soldes (décision 30/19). A sa trente-et-unième réunion, le Comité exécutif a adopté des lignes directrices sur le remboursement des soldes non engagés provenant de projets achevés (décision 31/2). Le Comité a aussi demandé au Secrétariat d'élaborer, en consultation avec les agences, des procédures et des formats d'application des lignes directrices et de trouver des manières de traiter les soldes de projets récurrents.

Mise en œuvre du programme de travail de surveillance et d'évaluation

38. Durant la période examinée, le Comité exécutif a étudié les rapports finals, résultant du programme de travail de surveillance et d'évaluation pour 2000 et concernant l'évaluation de

projets de réfrigération, de renforcement des institutions et de formation, ainsi que les études d'évaluation sur documents des projets de récupération, de recyclage et de compresseurs.

Projets de réfrigération

39. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a pris note du rapport final d'évaluation des projets de réfrigération ainsi que des ébauches de plans d'action pour donner suite aux résultats de ces évaluations. S'appuyant sur le rapport final d'évaluation, le Comité exécutif a décidé de compléter une décision antérieure sur l'utilisation des CFC par les entreprises après la conversion, en demandant aux agences de retenir, dans la mesure du possible, une partie du financement du projet ou du remboursement des coûts jusqu'à obtention d'une preuve de destruction ou de mise au rebut des équipements (décision 30/6).

Projets de renforcement des institutions

40. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a pris note du rapport final d'évaluation des projets de renforcement des institutions et des ébauches de plans d'action. Le Comité a demandé au Secrétariat de préparer, en collaboration avec les pays et les agences intéressés, des principes généraux pour les ententes sur des projets nouveaux et prolongés et a proposé un certain nombre d'éléments à intégrer dans de tels principes. A sa trente-et-unième réunion, le Comité a adopté de nouvelles procédures pour réallouer les fonds entre des lignes budgétaires séparées dans les projets de renforcement des institutions (décision 31/13). [Du texte additionnel sur les formats révisés des rapports terminaux et sur les demandes de prolongation sera ajouté après la trente-deuxième réunion].

Projets de formation

41. A sa trente-et-unième réunion, le Comité exécutif a pris note des résultats et des recommandations du rapport sur l'évaluation des projets de formation. A sa trente-deuxième réunion [--- à compléter après la trente-deuxième réunion].

Projets de récupération et de recyclage

42. A sa trente-et-unième réunion le Comité exécutif a décidé, après avoir pris connaissance de l'étude sur documents concernant les projets de récupération et de recyclage, qu'il faudrait entreprendre une évaluation de ces projets dès qu'ils auront été suivis pendant une période raisonnable et que les centres nationaux de l'ozone et les agences d'exécution auront recueilli et transmis des données au Secrétariat.

Projets de compresseurs

43. Le Comité exécutif a pris connaissance des informations contenues dans l'étude sur documents des projets de compresseurs (UNEP/OzL.Pro.31/17) à sa trente-et-unième réunion et de l'ajout d'une évaluation sur le terrain des projets de compresseurs au programme de surveillance et d'évaluation 2000.

Rapports d'achèvement de projet pour les projets d'investissement

44. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a approuvé le format révisé des rapports d'achèvement de projet pour les projets d'investissement.

F. Politiques générales**Préparation de projets dans les pays qui préparent des plans sectoriels pour l'élimination de phase finale**

45. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a décidé d'autoriser le financement d'activités additionnelles de préparation de projets individuels dans les pays qui préparent des plans sectoriels pour l'élimination de phase finale, aux conditions suivantes: qu'il soit clairement improbable que la stratégie sectorielle en préparation puisse être proposée au Comité exécutif pour approbation avant un minimum de six mois; que le pays concerné indique dans une lettre son intention d'adhérer à une stratégie sectorielle et que l'agence d'exécution fournisse l'assurance dans sa demande de financement que le projet pourrait, au besoin, être ajusté et intégré dans la stratégie sectorielle (décision 30/21).

Utilisation des HCFC comme technologie intérimaire

46. A sa trente-et-unième réunion, le Comité a adopté les paramètres d'une étude sur le choix de technologies alternatives au niveau de l'entreprise, couvrant la gamme complète des alternatives aux CFC dans le secteur de la mousse rigide, y compris les HCFC (décision 31/49).

Stratégie révisée et lignes directrices pour le secteur du bromure de méthyle

47. Un groupe de travail sur la révision des lignes directrices pour les projets de bromure de méthyle, composé de représentants de l'Allemagne, de l'Australie, du Brésil, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de l'Ouganda (président), des Pays-Bas, de la République dominicaine et de la Tunisie, s'est réuni plusieurs fois durant les trentième, trente-et-unième et trente-deuxième réunions du Comité exécutif.

Plans de gestion de frigorigènes

48. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a décidé que les lignes directrices actuelles continueraient de s'appliquer en attendant l'adoption de nouvelles lignes directrices sur les PGF (décision 30/61). A la lumière de sa décision 30/61, le Comité exécutif a approuvé les activités de préparation de projet reliées à des PGF pour des pays à faible volume de consommation, selon les lignes directrices actuelles, et reporté les activités des programmes de travail pour les pays à volume élevé de consommation, dans l'attente d'une décision sur les lignes directrices révisées.

49. A sa trente-et-unième réunion, le Comité exécutif a adopté une décision en trois parties sur les lignes directrices pour les PGF concernant les PGF déjà approuvés pour des pays à faible volume de consommation; la préparation et l'approbation de nouveaux PGF pour les pays à faible volume de consommation et des PGF pour les pays à volume élevé de consommation (décision 31/48).

Préparation de nouveaux projets lorsque l'élimination financée dépasse 80% de la consommation courante

50. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a décidé, entre autres, d'examiner les demandes de préparation de projets au cas par cas si la demande concerne un pays où les projets, approuvés mais non mis en œuvre, permettraient d'éliminer plus de 80% de la consommation nationale d'ODS, selon les données les plus récentes communiquées au Secrétariat de l'Ozone. En outre, dans un pays où les projets, approuvés mais non mis en œuvre, permettraient d'éliminer plus de 80% de sa consommation de référence, l'agence d'exécution devrait présenter une ventilation précise de la consommation restante dans tous les secteurs (décision 30/23).

Octroi de prêts à des conditions de faveur

51. A sa trentième réunion, le Comité exécutif a décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de sa trente-et-unième réunion (décision 30/2) lors de laquelle il a pris note des trois options pour amorcer de futures discussions sur l'octroi de prêts à des conditions de faveur, soit, à l'occasion du prochain réapprovisionnement du Fonds, après la douzième réunion des Parties ou lors de la présente réunion. Faute de consensus, le Comité exécutif a décidé de reporter l'étude de l'octroi de prêts à des conditions de faveur (décision 31/50).

Questions techniques sur la densité des mousses

52. Pour le calcul des surcoûts d'exploitation le Comité exécutif a adopté, à sa trente-et-unième réunion, les conclusions et les recommandations de l'étude technique sur la densité des mousses (voir Annexe VII de UNEP/OzL.Pro.31/61) pour une période d'un an et il a demandé au Secrétariat de poursuivre les travaux afin d'améliorer les conclusions. S'appuyant sur ces conclusions et recommandations, le Comité a également approuvé tous les projets de mousse pour lesquels la question de la densité de la mousse restait en suspens (décision 31/35).

Nouveau sous-secteur de l'assemblage, de l'installation et de l'entretien des systèmes de réfrigération

53. A sa trente-et-unième réunion, le Comité exécutif a décidé d'adopter, pour une période de 18 mois, les lignes directrices du sous-secteur de l'assemblage, de l'installation et du chargement des équipements de réfrigération (UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/61, Annexe X); de prêter attention aux projets soumis selon certaines de ces lignes directrices, notamment pour déterminer s'ils peuvent bénéficier de surcoûts d'exploitation et pour examiner les projets au cas par cas dans le but d'acquérir de l'expérience (décision 31/45).

G. Questions liées à la Réunion des Parties

54. Comme suite aux décisions VIII/5, VIII/7, IX/14 et X/31, le Comité exécutif présente, en annexe, son rapport à la douzième Réunion des Parties sur les activités entreprises pour améliorer le mécanisme de financement en vue de la mise en œuvre du Protocole de Montréal (Annexe I).

H. Activités du Secrétariat du Fonds

55. Dans la période de compte-rendu, le Secrétariat du Fonds a préparé des documents et assuré des services de conférence pour les trentième, trente-et-unième et trente-deuxième réunions du Comité exécutif, ainsi que pour trois réunions de chacun des organes suivants: Sous-comité sur l'examen des projets, Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances et Sous-groupe du secteur de la production.

56. Le Secrétariat du Fonds a fait l'analyse et l'examen des propositions pour quelques 348 projets et activités soumis par les agences d'exécution et les donateurs bilatéraux et il a présenté des observations sur 5 programmes de pays. Il a également fourni des observations et des recommandations, le cas échéant, sur toutes les propositions soumises à l'examen du Comité exécutif.

57. Le Secrétariat du Fonds a préparé en outre 11 notes sur les questions de politiques émergentes ou existantes. Outre des notes sur des politiques particulières, le Secrétariat a également saisi le Comité exécutif d'autres questions de politiques opérationnelles dans les notes générales préparées pour chaque réunion.

58. Le Secrétariat a apporté son concours à une réunion/atelier avec le directeur et les coordonnateurs des réseaux régionaux pour discuter des ébauches de rapports sur l'évaluation des réseaux ainsi qu'à une réunion sur la révision des lignes directrices pour les projets de bromure de méthyle. Le Secrétariat du Fonds a également organisé deux réunions de coordination avec les agences d'exécution.

59. Les archives et les documents de référence, notamment l'Inventaire des projets approuvés et le Manuel des politiques générales, des procédures et des lignes directrices ont été mis à jour et diffusés selon le cas.

60. Le Secrétariat du Fonds a administré les contrats suivants:

- Études d'évaluation des projets et des activités de renforcement des institutions, de formation, de récupération et de recyclage
- Étude d'évaluation des projets dans les secteurs de la réfrigération et des compresseurs dans certains pays
- Étude d'évaluation des réseaux régionaux.

61. Durant la période examinée, le Chef du Secrétariat a effectué plusieurs missions avec le président et/ou le vice-président du Comité exécutif au Costa Rica, à Cuba et en Ouganda afin de rencontrer des représentants gouvernementaux des six pays d'Amérique centrale, du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie. Il a également assisté à la douzième réunion du Conseil des ministres arabes de l'environnement au Caire, en Égypte. En outre, le personnel du Secrétariat a effectué plusieurs autres missions reliées au programme du Fonds multilatéral, aux réunions des Parties au Protocole de Montréal et aux réunions du Conseil du FEM.

I. Rapports du Comité exécutif

62. Les rapports des trentième et trente-et-unième réunions du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/41 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/61, respectivement) ont été diffusés à toutes les Parties au Protocole de Montréal. Ces rapports ainsi que les rapports des sous-comités et tous les rapports antérieurs sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Fonds (www.unmfs.org).

ANNEX I

ACTIONS TAKEN TO IMPROVE THE FINANCIAL MECHANISM FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

INTRODUCTION

This report is submitted by the Executive Committee pursuant to the following Decisions of the Meetings of the Parties:

“To request the Executive Committee to move forward as expeditiously as possible on decision VII/22, and in particular Actions 5, 6, 10, 11, 14 and 21, and to report back to the Ninth Meeting of the Parties”;

Decision VIII/5

“To request the Executive Committee to continue with further actions to implement decision VII/22 to improve the Financial Mechanism and report to the Meetings of the Parties annually”; and,

Decision VIII/7

“To request the Executive Committee to continue with further actions to implement decision VII/22 to improve the Financial Mechanism and to include in its annual report to the Meeting of the Parties an Annex updating information on each action that has not been previously completed, as well as a list of actions that have been completed.”

Decision IX/14

This submission updates the report submitted to the Eleventh Meeting of the Parties (UNEP/OzL.Pro/11/7, Annex I) and reflects decisions of the Executive Committee in the period under review and other relevant developments.

According to Decision IX/14 this report has two parts: Part I contains the updates on those Actions which have not previously been completed. Part II provides a list of Actions which have been completed.

PART I: ACTIONS WHICH HAVE NOT PREVIOUSLY BEEN COMPLETED

Action 1

- (b) The Executive Committee to examine the integration of Agencies' and Secretariat's project review activities no later than six months after it has concluded that the preconditions for increased delegation set out in the recommendations in paragraphs 90 and 91 have been met.

- (c) Further delegation by the Executive Committee in due course, with a view to achieving appropriate delegation over time.

As reported previously:

Preconditions for increased delegation are yet to be met. Integration of the Agencies and Secretariat's project review activities will be considered no later than six months after these preconditions have been met.

The Executive Committee will continue to pursue further delegation, as deemed appropriate, over time.

Update since the Eleventh Meeting of the Parties:

- *The Executive Committee has now approved a total of 5 sectoral phase out programmes including the CFC production sectors in China and India, the solvent consumption sector in China, the methyl bromide sector in Jordan. Each of these agreements includes arrangements to provide the country concerned with flexibility in the application of the approved funds, consistent with achievement of the phase-out performance stipulated in the agreements.*
 - *The Executive Committee has also approved projects for total phase out of methyl bromide consumption in specific applications in Argentina, Peru, Turkey and Zimbabwe, which comprise significant proportions of the overall methyl bromide consumption in those countries. Each project contains a performance agreement between the Executive Committee and the country concerned.*
 - *At its Thirty-first meeting the Executive Committee adopted revised guidelines for refrigerant management plans. Under the revised guidelines, countries will need to be fully involved in developing the contents of the RMP to best meet their compliance needs and, for low-volume-consuming countries with RMPs already approved, the specification of the projects to be undertaken within the additional 50 percent RMP funding available to them.*
 - *These new initiatives all involve increased delegation in the formulation and implementation of projects to facilitate compliance with the phase-out requirements of the Montreal Protocol. They are indicative of the approach now being considered by the Executive Committee to involve countries even more closely in the determination of the nature of the assistance to be provided under the Multilateral Fund and the effectiveness of its use in facilitating compliance. Accordingly Actions 1 (b) and (c) have been overtaken by events and can be considered as completed.*
- (d) Evaluation of Small Project Approval Process (SPAP) by the Executive Committee on completion of the current project group.

Update since the Eleventh Meeting of the Parties:

- *There have been no new developments since the last report. However, the projects included in the original World Bank SPAP were approved at the Twenty-second Meeting and are under implementation both by the World Bank and by UNDP. The SPAP modality is not proposed for future projects. This action can be considered as having been overtaken by other developments.*

Action 4

The Executive Committee should oversee the completion by the Implementing Agencies and the Secretariat, jointly, by the end of 1995 of a comprehensive, integrated database common to all agencies and the Secretariat, in conjunction with the completion of standard project outlines (templates), with a view to achieving a decrease in the number of projects undergoing substantial revision or reduction in proposed project costs due to the project review process and review the database in mid-1996.

As reported previously:

The database containing entries on key foam and refrigeration equipment is in use as required by the implementing agencies and the Secretariat. The Secretariat is considering how to extend the database to other sectors in the light of operational problems arising from wide variations in the detailed specifications of the equipment.

Update since the Eleventh Meeting of the Parties:

- *The substantial experience gained by the Secretariat and implementing agencies in determining equipment costs in the refrigeration and foam sectors, as reflected in the equipment cost database, is routinely used in the formulation and review of projects. Consequently, there are now few uncertainties in determining the level of costs for items of equipment agreed as being eligible for funding in these sectors. In other sectors, where sufficient projects have been completed using near identical equipment, these will be considered for inclusion in the database. However the number of additional entries is likely to be low.*
- *The equipment database will be augmented from time to time, to the extent found to be useful. However this action can be considered as substantially completed.*

Action 6

The Executive Committee should evaluate the regime adopted for 1995, taking into account the study's recommendations, including the recommendation that: "Cost-effectiveness norms should be prepared based on model projects of different capacities under standard conditions. Thereafter, projects should be assessed on their own merits." Nonetheless, all eligible projects shall continue to be funded overtime irrespective of their relative cost-effectiveness. In case of delayed funding, however, lump-sum payments could be considered.

As reported previously:

Prior to dedicating in 1999 US \$10 million as a pilot programme for SMEs, the Executive Committee had decided to exempt all projects from LVCs from being evaluated against the cost-effectiveness thresholds, and to allow flexibility on cost-effectiveness for umbrella and sector phase-out projects.

As for the pilot programme set up in 1999, the Executive Committee decided that:

Given the fact that SME projects for low-volume consuming countries are currently fully eligible, this window should apply only to group projects from countries with annual ODS consumption of 360 ODP tonnes or more;

Eligible group projects for this initial pilot programme should be in the aerosol or foam sectors only, and should include firms with annual ODS consumption not exceeding the following:

Aerosols:		20 ODP tonnes/yr.
Foams:	Flexible	25 ODP tonnes/yr.
	Extruded polyethylene/polystyrene	25 ODP tonnes/yr.
	Flexible integral skin	10 ODP tonnes/yr.
	Rigid polyurethane foams	10 ODP tonnes/yr.

Group projects should be at a level of US \$1 million or less, and should have an overall cost-effectiveness of no more than 150 per cent of the level of the current cost-effectiveness thresholds for the relevant eligible subsectors. Such group projects should use the most cost-effective technologies reasonably available, and should consider the possible use of centralized/group use of equipment and industrial rationalization;

The group project should be put forward with a government plan, including policies and regulations designed to ensure that the specific level of agreed reduction to be achieved was sustained;

No single country may apply for more than US \$1 million from this pilot funding window although projects from one country may cover more than one sector.

Update since the Eleventh Meeting of the Parties:

- ***No projects were approved in 1999 under the pilot funding window for SMEs. In the year 2000 consolidated business plan of the Multilateral Fund, special funding windows were discontinued and the funding absorbed into the overall allocation for investment projects. There have been no other new developments.***

Action 10

The study by the World Bank on the establishment of a concessional loan mechanism, requested by the Executive Committee at its Sixteenth Meeting, should be completed as soon as possible, and analyzed and discussed by the Executive Committee at its Nineteenth Meeting, and a decision on suitable future steps be taken by the Executive Committee by its Twentieth Meeting or by the Meeting of the Parties in 1996, as appropriate, with a view to starting the use of concessional loans by the end of 1996, to the extent that the need and demand exist.

As reported previously:

At its Twenty-seventh Meeting, the Executive Committee requested the Secretariat, in cooperation with the Implementing Agencies, to compile a compendium of past decisions and experiences so far and to collaborate on real-life scenarios, highlighting relevant issues and problems.

In considering the discussion paper prepared in response to the above decision, the Executive Committee took note of principles presented by the representative of Canada and invited the members of the Executive Committee to submit to the Secretariat comments on these or further such principles, for inclusion in a broad framework document to be considered at the Twenty-ninth Meeting of the Executive Committee;

At the Twenty-ninth meeting, the Executive Committee decided to take note of the documents on the subject, as a useful basis for further discussion, and to seek the guidance of the Meeting of the Parties on how to proceed further.

Update since the Eleventh Meeting of the Parties:

- ***At its Thirtieth Meeting the Executive Committee decided to include concessional lending in the agenda for the Thirty-first Meeting.***
- ***At the Thirty-first Meeting, in the absence of agreement on the timing for initiation of future discussions, the Executive Committee decided to defer further consideration of concessional lending.***

Action 11

The Executive Committee should examine the issue of industrial consolidation, taking into account national industrial strategies of Article 5 countries, with a view to achieving more effective approaches to ODS phase-out.

As reported previously:

The Executive Committee has approved phase out plans for the solvent sector and tobacco sector in China which involve industrial consolidation at varying degrees.

At the same time, the Government of China has also submitted for consideration by the Executive Committee a revised ODS phase out strategy in the EPE/EPS foam subsector which if approved, will also involve industrial consolidation.

Update since the Eleventh Meeting of the Parties:

- ***Since industrial consolidation is being routinely considered, inter-alia in the formulation of sectoral strategies, where consistent with the national industrial strategies of the relevant country, and is included in relevant decisions of the Executive Committee such as the framework guidelines for process agent projects, this action can be considered as completed.***

Action 13

The Implementing Agencies should report to the Executive Committee on measures to include ODS phase-out issues into their ongoing dialogue on development programming and on measures they could take to mobilize non-Fund resources in support of Montreal Protocol objectives, with a view to achieving an increase in the number of ozone-protection projects.

As reported previously:

In addition to the Thai chiller project which was reported to the Tenth Meeting of the Parties as a co-financing scheme between the Multilateral Fund and the Global Environment Facility, the Executive Committee approved funding in 1999 to be supplemented by a local funding source in Mexico to implement the chiller replacement programme in the country.

- ***There have been no new developments since the last report.***

Action 14

The Executive Committee should consider the need for new Implementing Agencies for loan programmes in the light of emerging sectoral strategy policies and for methyl bromide after the

Seventh Meeting of the Parties.

As reported previously:

The interim guidelines for methyl bromide projects adopted at the Twenty-fourth Meeting do not make reference to additional implementing agencies, and at this stage, the Executive Committee has not concluded that additional implementing agencies are required for concessional loan programmes.

Update since the Eleventh Meeting of the Parties:

- *The issue of new implementing agencies has not arisen in the Executive Committee's considerations on revisions to the methyl bromide guidelines.*
- *The overall issue of a concessional loan programme is addressed under Action 10 above.*
- *This action can be considered as completed.*

Action 21

- (a) The Executive Committee should prepare an itemized progress report on measures taken so far, in the context of Article 10 of the Protocol, to establish a mechanism specifically for the transfer of technology and the technical know-how at fair and most favorable conditions necessary to phase out ozone-depleting substances; and at the same time.
- (b) The Executive Committee should request UNEP to intensify its efforts to collect information from relevant sources, and to prepare an inventory and assessment of environmentally sound and economically viable technologies and know-how conducive to phase out of ozone-depleting substances. This inventory should also include an elaboration of terms under which transfers of such technologies and know-how could take place.
- (c) The Executive Committee should consider what steps can practicably be taken to eliminate any impediments in the international flow of technology.
- (d) The Executive Committee should further elaborate the issue of the eligible incremental costs of technology transfer, including costs of patents and designs and the incremental costs of royalties as negotiated by the recipient enterprises.

The actions in subparagraphs (a), (b) and (c) should be completed by its Nineteenth Meeting and updated periodically, and the action in subparagraph (d) should be taken immediately.

As reported previously:

At its Twenty-seventh Meeting, the Executive Committee decided to authorize UNEP to prepare a data base containing a description and characteristics of available ODS-substituting technologies and the terms under which such technologies were available for transfer, pending completion of the report of the informal group on technology transfer and formulation of terms of reference for this study.

At its 28th Meeting the Executive Committee was informed that the report of the Informal Group was completed.

- *There have been no new developments since the last report.*

PART II: ACTIONS COMPLETED

The following actions were included in the Report for the Eleventh Meeting of the Parties as having been completed, having become a standard practice of the Multilateral Fund or having been overtaken by other developments.

Action 1(a)

Action 2

Action 3

Action 5

Action 7

Action 8

Action 9

Action 12

Action 15

Action 16

Action 17

Action 18

Action 19

Action 20.